

Les titres fastueux que s'arrogent la Cour de Londres, sont démentis par toute sa conduite. Elle s'annonce par tout comme protégeant la liberté de la Navigation, & rien ne seroit mieux à un Roi assis sur le Trône d'Angleterre; mais que résulte-t-il au contraire de l'exécution des ordres qui émanent de la Cour de Londres & de son Ministère, sinon l'anéantissement de cette même liberté, & une violation ouverte de tous les Traités, où la Nation Britannique est intervenue pour l'assurer? Vos H. P. savent, par leur propre expérience, qu'il n'y a point de Navire qui soit à l'abri des violences que le Ministère de Londres favorise. Cette Cour, sous prétexte de la balance & de l'équilibre du pouvoir, voudroit s'attribuer un despotisme universel. Pour exercer ce qu'elle appelle la défense des Libertés de l'Europe, elle trahit celle de l'Empire, qu'elle a toujours sacrifiée aux intérêts de la Maison d'Autriche; conduite moins excusable encore aujourd'hui, puisque le Roi de la Grande-Bretagne, comme Membre de l'Empire, est soumis à ses Loix & à ses Constitutions, qu'il ne peut enfreindre sans compromettre ses dignités & ses Etats en Allemagne. Elle opprime une République d'Italie, dont les forces ne lui laissent point appréhender le ressentiment. Elle en usa de même envers la Suede, quand elle la vit accablée par trop de puissans ennemis, pour pouvoir leur résister. Son intérêt particulier devient toujours la Cause commune; c'est un nom que l'on fait réentendre en toute occasion. Cette Cause prétendue commune n'intéresse cependant que les seules Cours de Londres & de Vienne. Encore celle-ci en seroit-elle exclue, si elle cessoit de se montrer docile à toutes les volontés de la première. Ce grand zèle pour l'indépendance des autres Puissances se borne uniquement à celles qui veulent bien se dévouer aveuglément